

Agenda 21 : 7 grands objectifs pour créer l'avenir d'Orly

Les grands objectifs de l'Agenda 21 d'Orly sont désormais définis. Ils permettront d'aboutir à un plan d'actions concrètes.

Depuis plusieurs mois, la ville travaille à l'élaboration d'un plan d'actions en matière de développement durable, appelé « Agenda 21 ». Dans un premier temps, un important travail a été mené avec les partenaires de la ville et les habitants afin de dresser un état des lieux des actions déjà en place et d'identifier les enjeux pour demain. Ce travail a permis de définir des objectifs, qui offrent un cap pour élaborer un plan d'actions très concrètes.

Ces objectifs sont les suivants :

- **Poursuivre la lutte contre toutes les formes d'inégalités**, avec une attention particulière en direction des personnes en situation précaire, d'isolement, de handicap ou de perte d'autonomie.
- **Agir toujours plus pour bâtir une ville écologique et conviviale**, par une prise en compte des critères sociaux, économiques et environnementaux dans l'aménagement des quartiers et des espaces naturels, dans la gestion des déchets ou encore dans les choix énergétiques qui peuvent être faits.
- **Se déplacer facilement et durablement** grâce aux transports en commun, au développement de liaisons douces pour les piétons et les cyclistes, mais aussi un travail pour favoriser l'accès pour tous aux services et à l'emploi.
- **Valoriser toutes les ressources d'Orly**, notamment en matière de culture, d'alimentation, de biodiversité et de citoyenneté.
- **Prolonger les actions qui mettent de la vie dans l'espace public** avec des rencontres interquartiers, de la convivialité entre voisins et des événements artistiques.
- **Stimuler une économie locale et alternative** en développant l'économie sociale et solidaire, les commerces de proximité, la formation et l'emploi des jeunes.
- **Adapter la ville à toutes les étapes de la vie** : le logement, l'enfance, la formation, l'emploi.

Sans plus attendre, les acteurs du territoire travaillent activement pour traduire ces objectifs en actions concrètes à développer dans les prochaines années.

Acquisition de véhicules propres et de bornes d'alimentation

La Ville d'Orly s'est engagée à privilégier l'acquisition de véhicules propres afin d'agir en faveur de l'énergie et de l'environnement. Le parc automobile compte actuellement 60 véhicules de service (voitures, utilitaires) dont 7 voitures électriques et 1 hybride. Ainsi, les véhicules non polluants représentent 12% de la flotte communale.

Le parc automobile de la ville d'Orly comprend, aujourd'hui, un pool de véhicules en auto partage mis à disposition des agents communaux et une flotte de véhicules techniques dédiés aux interventions des services techniques pour l'entretien des espaces publics et du patrimoine bâti. Les nouvelles acquisitions amélioreront l'accès aux voitures propres et vélos électriques de l'ensemble des services municipaux pour leurs déplacements professionnels.

Les six bornes de recharge électriques seront implantées sur les parkings communaux notamment ceux à proximité du Centre administratif, de la Mairie, de la Ferme Marais, de la cuisine centrale et du nouveau Centre de Santé. L'utilisation de ces bornes sera exclusivement réservée aux agents en possession d'un véhicule de la flotte communale. La modernisation du parc automobile de la ville d'Orly s'inscrira dans la démarche de l'Agenda 21 tout en répondant aux besoins des services municipaux.

Les véhicules électriques et les bornes électriques ont été financés par la Métropole du Grand Paris à hauteur de 43 869€, ainsi que par SIPPAREC et la ville d'Orly.

